



Aide & Assistance à Domicile  
Association loi 1901 – Fédération UNA

## Partenaires

*Un grand nombre d'organismes sont à votre disposition pour apporter aide, conseil, financement, aux personnes âgées et aux familles avec enfants.*

*Vous trouverez ci-dessous la liste alphabétique de ces organismes*

### *l'Assurance maladie*

L'Assurance maladie des Yvelines propose un service d'aide aux malades isolés. Ses objectifs sont : d'éviter une hospitalisation ; raccourcir la durée d'hospitalisation. Elle propose une assistante ménagère à domicile pour une durée définie. Cette assistance se fait sur prescription médicale.

*Pour en savoir plus consulter assurance maladie amdomi sur Internet*

### *l'Assurance maladie - PRADO*

C'est parce qu'il n'est pas toujours facile de se retrouver chez soi après une hospitalisation que l'Assurance Maladie a mis en place des programmes d'accompagnement de retour à domicile pour les patients hospitalisés.

De même l'Assurance Maladie propose un service aux mamans après l'accouchement pour leur retour à domicile.

*Pour en savoir plus, consulter prado ameli sur Internet*

### *Autonomie*

Le gouvernement a ouvert un portail destiné aux personnes âgées et à leurs proches pour apporter toutes les informations utiles pour faire face à une situation de perte d'autonomie. Conseils, démarches, adresses, interlocuteurs : [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)



Aide & Assistance à Domicile  
Association loi 1901 - Fédération UNA

### *Autonomie et Conseil Départemental (CD)*

Le CD est en charge de l'aide à l'autonomie pour les personnes âgées. Il est notamment en charge de l'étude et du versement de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie), de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et de l'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement)

Au printemps 2017, le département des Yvelines dispose de 8 lieux d'accueil en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Ce sont les **Pôles Autonomie Territoriaux (PAT)**. Toutes les demandes concernant l'APA et la MDPH seront traitées à ce niveau. Les PAT succèdent aux CGL (Coordination Gérontologique Locale) et aux CHL (Coordination Handicap Locale).

Leurs missions : l'accueil, l'information, l'évaluation et l'accompagnement. Les PAT et territoires d'action départementales sont situés à Houilles, Saint-Germain-en-Laye, Le Chesnay, Verneuil sur Seine, Mantes-la-Jolie, Méré, Trappes et Rambouillet.

Voir les adresses sur [www.yvelines.fr/pat](http://www.yvelines.fr/pat)

### *Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et l'aide à domicile*

Depuis plus de 60 ans, la CAF participe financièrement à la prévention des difficultés familiales et sociales des familles. Cette aide a pour objectif de favoriser le maintien de la famille à domicile lorsque cette dernière est confrontée à des difficultés.

Les événements pris en compte : Grossesse, naissance, adoption d'un enfant, maladie (mère, père, enfant), séparation, autres événements fragilisant l'équilibre familial.

Pour en bénéficier cette dernière doit être allocataire de la CAF, avoir au moins un enfant à charge ou attendre son premier enfant.

La participation financière demandée à la famille dépend du montant de son quotient familial.



Aide&Assistance à Domicile  
Association loi 1901 – Fédération UNA

Adressez-vous à 2AD Yvelines (01 39 12 80 50), qui pourra vous donner des exemples de prise en charge de familles par l'association.

### *Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et la PAJE*

La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) est une aide financière qui s'adapte en fonction de votre situation. Elle est versée aux parents pour les aider à faire face aux dépenses liées à l'arrivée d'enfant(s) dans la famille. Cette prestation est fonction de votre situation et vos besoins.

Vous pouvez consulter le site [caf.fr](http://caf.fr) pour plus d'informations.

### *(Association) France Alzheimer et maladies apparentées*

[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org). Elle s'est assignée comme but de soutenir les personnes malades et leurs familles. Informer, sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics, faire progresser la recherche, participer à la formation des professionnels, bénévoles et aidants familiaux.

A noter également l'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière [www.alzheimer.icm-institute.org](http://www.alzheimer.icm-institute.org) et la Fondation pour la Recherche Médicale [www.frm.org](http://www.frm.org).

### *Prévention*

L'association 2ad Yvelines sensibilise ses salariés à la prévention. Elle organise régulièrement des réunions et ateliers à destination de ses usagers. Lors d'une dernière réunion il a été abordé des sujets tels que la prévention des chutes, bien se nourrir, la prise des médicaments, les accidents domestiques, le lien social.

### *MAIA*

La démarche MAIA est pilotée par la Caisse National de Solidarité pour l'Autonomie et les Agences Régionales de Santé.



**Aide & Assistance à Domicile**  
Association loi 1901 - Fédération UNA

Elle est animée localement par les pilotes MAIA,

Elle poursuit le projet collaboratif d'amélioration des parcours de santé et de vie des personnes âgées. Un pilote MAIA est en mesure de mobiliser au bénéfice d'une personne âgée isolée l'ensemble des acteurs des champs sanitaire, social et médico-social du territoire.